



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***22143251***Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

25 NOV. 2022

Le greffier **Grefte**N° d'entreprise : **0417 843 732****Nom**(en entier) : **Produits de viandes D'Argifral**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**Adresse complète du siège : **Avenue Mercury, 5 - 4650 Chaineux****Objet de l'acte : Nomination du commissaire (mandat)**

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 4 novembre 2022.

L'assemblée Générale nomme comme commissaire la SRL « VGD Bedrijfsrevisoren » dont le siège social est situé à 1780 Wemmel, Neerhoflaan 2, inscrite au registre des personnes morales à Bruxelles, département néerlandophone, sous le numéro 0875.430.443 et avec le numéro TVA BE0875.430.443. Cette société de réviseurs a désigné Monsieur Jurgen Lelie, 9100 Sint-Niklaas, Gentse Baan 50 comme représentant permanent pour l'exercice du mandat.

Le mandat du commissaire est accordé pour un terme de trois ans, échéant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2025 statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024.

Pour extrait conforme

Philippe VAN DAMME
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/12/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).